



GT n°4 « perspectives DGDDI » & synthèse du 30/06/2021 : communiqué commun 4^{ème} et dernier round : Knock-Out !

Depuis le groupe de travail (GT) du vendredi 4 juin, nos organisations syndicales (OS) sont engagées dans un cycle de discussions relatives aux négociations sur le transfert des missions fiscales, à travers l'organisation de 4 GT thématiques :

- mardi 08 juin : reclassement et suivi individuel ;
- lundi 21 juin : accompagnement formation ;
- mercredi 23 juin : accompagnement financier ;
- mercredi 30 juin : perspectives métiers DGDDI et synthèse.

Le GT du mardi 8 juin, relatif au reclassement et au suivi individuel, nous avait laissé sur notre faim, et c'est un euphémisme (voir notre communiqué commun *Des personnels accompagnés, mais vers où?*).

Le GT du lundi 21 juin a été le moment d'un semblant d'écoute, avec notamment la fourniture d'éléments sur le projet de protocole DGFIP-DGDDI. Néanmoins si le principe d'une formation individuelle de haut niveau est affirmé, il se limite à un maximum de 20 jours selon les derniers documents transmis (voir notre communiqué *Un plan de formation, mais à vue...*).

Le mercredi 23 juin, la DG a exposé un scénario en « mesures générales » une hausse de l'indemnité mensuelle de technicité (IMT) de 8,87 €. En données brutes, cela représenterait une « dépense budgétaire » de 2,6 millions d'euros annuels. Une mesure très éloignée de notre revendication qui vise à augmenter l'IMT de 75 euros net !

Les mesures d'accompagnement financier individuel aux collègues restructurés sont estimées pour leur part à 15 millions d'euros. Sachant que les « gains de productivité » issus des 702 suppressions de postes représentent près de 35 millions d'euros annuels, 20 millions d'euros seraient donc à ce stade économisés sur le dos (et la vie) des personnels !

Ce mercredi 30 juin, le Directeur général adjoint puis la Directrice générale ont présidé la séance sur les perspectives DGDDI. Les échanges étaient affables... D'autant qu'il n'y avait ni document de travail lié aux missions listées, ni calendrier de discussion, ni d'éléments sur la trajectoire budgétaire ou d'emplois. Au mieux, la DG nous propose de nous fournir des éléments budgétaires à l'automne, au mois d'octobre. D'aucuns diraient que c'est ici un chèque en bois qui est demandé à la représentation du personnel...

Seules annonces officielles, mais hors cadre des négociations, les missions liées au e-commerce obtiendraient, potentiellement, un renforcement de 180 emplois, notamment à la Direction de Paris-Aéroports (DIPA) et à Paris-Est. Mais nous n'avons pas la garantie que ce soient des créations nettes d'emplois, au lieu de « simples » transferts.

D'autres renforts sont également prévus pour le Brexit, avec toujours une majorité de postes pour les Hauts-de-France. Tous ces emplois « supplémentaires » arriveront sur plusieurs années.

Le GT faisant ensuite la synthèse des GT précédents, la discussion a repris ce mercredi 30 juin la thématique de l'accompagnement financier. Écueil : en l'absence d'éléments consolidés, le politique n'a pas encore été sollicité par la DG pour connaître sa décision ! De sorte qu'une revalorisation de l'IMT, parce que « prime pérenne », n'est pas acquise, loin de là. Une prime spécifique « de préjudice » semble acquise sans toutefois en connaître le montant. Aucun dispositif de compensation précis ne nous a été présenté à cette heure...

Les 2 annexes du projet d'accord, à savoir le protocole DGDDI-DGFiP et la convention DGDDI-Direction des Affaires Maritimes (DAM), ont été transmises dans leur version définitive, non susceptible d'évolution : encore un bel exemple de dialogue social selon la DG ?

Le GT d'aujourd'hui a enfin réaménagé certains éléments du projet d'accord DGDDI-O5 transmis le 28 mai dernier.

Pour nos organisations, la mouture initiale devait être retravaillée, précisée sur de nombreux points, afin de respecter les enjeux de la période.

C'est désormais le temps de la consultation au sein de nos organisations pour décider si les modifications effectuées correspondent aux attentes de nos collègues.

Sans attendre le résultat de ces consultations, la DG s'est engagée à ce que le résultat des discussions dans les GT successifs constitue un socle, dont l'application n'est pas conditionnée à la signature de la représentation syndicale.

Nous réitérons notre opposition absolue au transfert des missions fiscales ! Les personnels des Douanes méritent un autre sort que celui réservé par la Direction générale en l'état.

Les organisations CFDT-CFTC – CGT – SOLIDAIRES – UNSA-CGC – USD-FO

Paris, le vendredi 2 juillet 2021